

cela regarde, et aussi longtemps qu'ils y seront intéressés. Nous décrétons que c'est en ce sens que ces lettres devront être comprises et interprétées par tous les juges ordinaires ou délégués, et que tout ce qui peut être tenté de contraire à ces lettres par quelque personne que ce soit, de quelque autorité qu'elle soit revêtue, et qu'elle le fasse sciemment ou par ignorance, est nul et sans valeur. Nonobstant toutes Constitutions ou Prescriptions Apostoliques ou autres, quelles qu'elles soient, même celles qui méritent une mention ou une dérogation spéciale, qui seraient contraires à la teneur de ces lettres.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-cinquième jour de février de l'année mil neuf cent huit, de Notre Pontificat la cinquième.

L † S

R. CARD. MERRY DEL VAL,
Secrétaire d'État.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé R. Lagueux, missionnaire diocésain de la Tempérance, etc., et inspecteur ecclésiastique des maisons religieuses d'éducation :

M. l'abbé Ph. Roy, curé de Saint-Patrice de Fraserville.

M. l'abbé J.-Ed. Houde, curé de Sainte-Anastasie.

M. l'abbé J.-A. Langlais, curé de Saint-Marc-des-Carières.

Historique

du Siège titulaire d'Eleuthéropolis

CONFÉRÉ A S. G. MGR ROY, AUXILIAIRE DE S. G. MGR BÉGIN
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

et

SÉRIE DES PRÉLATS AUXQUELS CE TITRE

A ÉTÉ CONFÉRÉ DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE (1)

ELEUTHÉROPOLIS est une ancienne ville de Palestine, appelée aujourd'hui *Béit-Djibrin*, sur la route de Jérusalem à Gaza,

(1) Extrait de l'ouvrage en préparation : LES GLOIRES DE L'UNIVERS CATHOLIQUE, par M. le chanoine d'Agrigente, cam. sec. de S.S., vicaire général de Syra.